

Contrefaçon et bâtiment

Des produits de plus en plus nombreux

Ils évoluent dans des circuits opaques n'offrant aucune garantie. Leur nom : contrefacteurs. Parce qu'ils cherchent à minimiser les coûts sur les matières premières, la qualité, le respect des normes, les contrôles préalables à la mise sur le marché... leurs produits sont dangereux pour vos salariés et vos clients. Alors méfiez-vous d'un prix très bas; la « bonne affaire » peut au final vous coûter très cher! Soyez attentif, les produits contrefaisants envahissent de plus en plus le monde du bâtiment.

Janvier 2013, le service des douanes saisit 122 000 contrefaçons dangereuses de câbles électriques : les fils qui devaient être en cuivre sont en fait fabriqués avec un alliage de fer!

Derrière cela, un vaste réseau international : les produits en provenance de Chine ont été revendus à trois entreprises françaises pour une valeur d'un million d'euros. Face aux graves conséquences que cela entraîne en termes de sécurité

des personnes et des biens, TF1 diffuse l'information dans son journal de 20 heures, le 22 février dernier.

Cet exemple n'en est qu'un parmi tant d'autres, la liste s'allonge inexorablement : la DGCCRF¹ a rappelé en 2012 quatorze produits non conformes dangereux touchant les entreprises de bâtiment et pour les deux seuls premiers mois de cette année, on en répertorie déjà cinq!



1. Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Le rappel de produit est une mesure administrative, intervenant à la suite d'un contrôle de la DGCCRF, après le signalement d'un accident ou dans le cadre d'une alerte communautaire. Le produit doit alors être retiré de la vente.

Produits rappelés par la DGCCRF

Date	Produit	Motif
2013		
21/02	Chaussures de sécurité de marque Novipro	Résistance au glissement et/ou résistance au choc insuffisantes
15/02	Radiateur rayonnant électrique de marque Drexon	Risque d'explosion de la façade de verre
31/01	Sèche-linge de marque Beko	Risque d'incendie dû à la surchauffe du condensateur
18/01	Détecteur de fumée de marque Blyss	Risque de sensibilité insuffisante à la fumée et de non-détection
08/01	Sèche-serviette électrique (voir écho en page 5)	Risque de surchauffe pouvant entraîner un éclatement du produit avec risque de brûlure ou d'autres dommages corporels
2012		
13/11	Détecteur de fumée de marque Dhome	Risque de sensibilité insuffisante à la fumée et de non-détection
18/10	Tronçonneuse thermique par SCA Jardin & Déco	Risque d'éjection de la chaîne dû à un défaut du système de réglage de sa tension
11/10	Radiateur sèche-serviette électrique par Leroy-Merlin	Risque d'explosion pouvant causer des brûlures et des dommages corporels
26/07	Groupe électrogène de marque Genmaster	Risque d'accès aux parties actives et, de ce fait, de choc électrique
16/04	Détecteur de fumée de marque Astrell	Défaut éventuel de détection ou détection tardive de la fumée
06/04	Détecteur de fumée de marque Visortech	Mauvaise détection de certains feux et puissance acoustique insuffisante
	Échelle de marque Diall	Risque de déformation pouvant provoquer la chute de l'utilisateur
29/03	Détecteur autonome de fumée de marque Garvan	Émission sonore insuffisante, d'où risque de ne pas entendre le détecteur
14/03	Marchepied de marque Escalux	Risque de décrochage d'une des sangles antiécartement
22/02	Détecteur de fumée de marque Lifebox	Détection insuffisante de certains types de feux
26/01	Sèche-linge Bluesky et Carrefour Home	Risque de surchauffe du programmeur pouvant entraîner un incendie
23/01	Meuleuse d'angle de marque Technipro	Risque de choc électrique
	Taille-haie électrique de marque Sterwins	Risque de choc électrique